



Accusation en public non justifiée

Par **malingreau**, le **09/03/2010** à **01:31**

Bonjour, rn il se trouve que dans mon métier actuel je suis amenée à accompagner des personnes handicapées afin d'effectuer quelques courses. rn aujourd'hui nous sommes donc allées dans un magasin bien connu "la foirfouille". rn Nous y avons été accueillies en plein milieu du magasin donc déjà bonjour la discrétion par la soi disant responsable qui a commencé à accuser la dame que j'accompagne qui est hémiplégique suite à deux AVC avec côté droit invalide bras et jambe d'avoir volé un tube de rouge à lèvres lors de nos précédents passages. C'est la caissière qui aurait constaté ! Alors que la dame en question ne met jamais de rouge à lèvres a de la peine à s'habiller déjà etc... rn nous étions toutes les deux outrées, d'autant plus que c'est une cliente fidèle et sérieuse avant d'avoir son accident elle était gerante de tutelle..... rn que faire pour rétablir son honneur et le mien avec même si je n'ai rien à voir mais on nous a quand même fait vider notre sac toutes les deux en ressortant.... rn rn Merci de votre réponse